

Co-Psy et DCIO: Info rapide N°13 Mars 2015

Le tiers des CIO menacés de fermeture ! Le 20 Mars, mobilisons nous !



Le MEN a procédé à un état des lieux sur la situation des CIO sur tout le territoire : implantation, nombre de postes, effectifs par conseiller, caractéristiques du territoire, budgets, distance CIO/établissements. Alors que ces données devaient nous être communiquées en vue d'un groupe de travail et malgré nos demandes insistantes, aucune concertation n'a eu lieu avec le SNES.

2 Mars 2015

La semaine dernière, la « carte cible » des CIO a été diffusée aux recteurs. Chaque rectorat a donc reçu le nombre de CIO que l'Etat était prêt à financer.

Cette carte se traduit par une diminution de 164 CIO sur les 524 actuels, soit près d'un tiers. Même si cette carte minimale ne signifie pas que les fermetures doivent être effectives si les Conseils généraux ne se désengagent pas, elle peut très bien être entendue comme un signal pour accélérer encore les décisions de retrait des CG.

Sommaire :

- Carte Cible des CIO !
- Livre Noir
- CAPN
- Actions

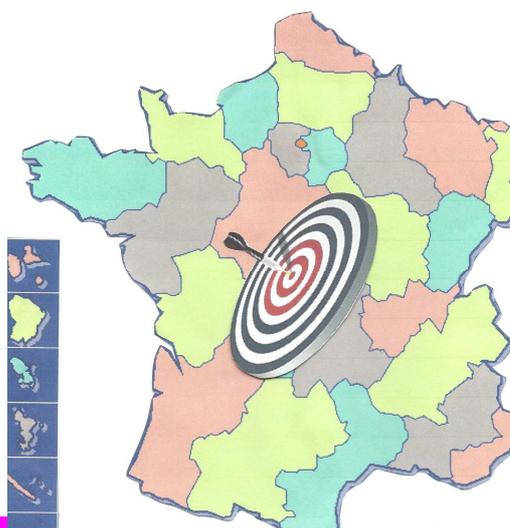
Tous les CIO vont être concernés car le rectorat peut très bien décider de déplacer un CIO d'état pour couvrir les zones désertées par des fermetures de CIO départementaux. (<http://www.snes.edu/Carte-cible-des-CIO.html>)

Le 20 Mars, le SNES a prévu un rassemblement à Paris pour exiger le maintien de tout le réseau et la reprise progressive par l'Etat des 164 CIO menacés et pour témoigner des résultats de la politique de fermetures déjà engagée. Faites nous parvenir vos « livres noirs », participez au rassemblement national !

Exigeons le maintien de tout le réseau de CIO

En faisant reconnaître la spécificité des missions institutionnelles des CIO, le SNES a permis que l'idée de lieux uniques soit abandonnée par le MEN et que la possibilité de reprise de CIO financés par les Conseils généraux fasse son chemin. L'arbitrage rendu aboutit à l'engagement d'une reprise de 70 CIO par l'Etat soit les 2/3. Ce n'est évidemment pas suffisant !

Les académies déjà fortement malmenées comme Versailles, Lille, Dijon, Rouen ou Lyon devraient encore rendre des moyens. Celles qui ont été épargnées jusqu'à maintenant verraient leur réseau amputé de 10 à 15 CIO.



Comment s'est faite la répartition entre les académies ? Quels critères ont prévalu ? Comment expliquer que l'académie de Créteil si sensible du point de vue des difficultés scolaires et sociales doive réduire son réseau de 15 CIO, soit le nombre de suppression le plus élevé à prévoir, si les CG se désengagent ?

Il est à craindre que cette carte ne soit interprétée non pas comme une carte minimum de sauvegarde si les CG se désengagent mais comme un objectif à atteindre !

Il faut d'urgence se mobiliser pour amener le MEN à négocier des délais avec les CG qui annoncent une volonté de se désengager, et un plan de reprise progressive des CIO financés par les départements. Les budgets des CIO sont bien maigres face à certaines dépenses effectuées au bénéfice de Cités des métiers qui, de plus, ne fonctionnent qu'en ponctionnant les personnels des autres structures, dont les CIO, gratuitement ! Les CIO interviennent aussi plus souvent qu'à leur tour en réponse aux sollicitations des MDPH ou des jeunes allophones ! Ce sont des publics qui concernent au premier plan les Conseils généraux. Il est bon de le rappeler.

Livre noir des CIO

De nombreux CIO ont dû déménager, certains plusieurs fois, pour suivre les plans souvent erratiques des rectorats sur l'implantation des CIO. Les situations décrites par les collègues sont catastrophiques. Jamais ces fusions/fermetures ne se sont traduites par une amélioration ni pour le public, qui a dû subir un allongement des distances, ni pour les personnels, entassés dans des locaux inadaptés ou contraints d'aller faire des permanences dans des salles municipales. Il faut dénoncer cette situation !

Remplissez en équipe de CIO votre témoignage sur la situation de votre CIO (budgets, frais de déplacements, travail sur « open space », obligation de tâches supplémentaires, absence de bureaux) : <http://www.snes.edu/Le-livre-noir-des-CIO-Faire-un.html>

Faites-nous le parvenir à cio@snes.edu afin que nous puissions le remettre au MEN lors de l'action nationale du 20 mars.

CAPN Mutations inter

Certain-e-s collègues nous ont contactés, surpris de recevoir le résultat « provisoire » de leur demande de mutation, alors que la CAPN sur le mouvement inter n'avait pas encore eu lieu. Rappelons que ces informations ne sont que le résultat du mouvement préparé par l'ordinateur du MEN

Pour le SNES, le rôle des commissaires paritaires ne se limite pas à adresser le plus vite possible ces résultats provisoires « sortis d'ordinateurs » aux collègues, mais de vérifier que ces données sont exactes, qu'il n'y a pas eu d'oublis et surtout d'avancer des propositions qui améliorent la situation de tous les collègues. C'est ce que les élues du SNES s'efforceront d'obtenir encore cette année. N'hésitez pas à nous faire parvenir des informations ou à nous questionner si vous le souhaitez (cio@snes.edu ou 01 40 63 29 20).

Rassemblement national des délégations d'académies

Le 20 Mars

Dès 9H30, au FIAP 30 rue Cabanis Paris 14 ème

Rassemblement devant le MEN l'après midi



Vous trouverez dans les pages 3, 4, 5 une affiche, un tract ainsi qu'une pétition à faire signer largement par les parents, les enseignants et les élus.

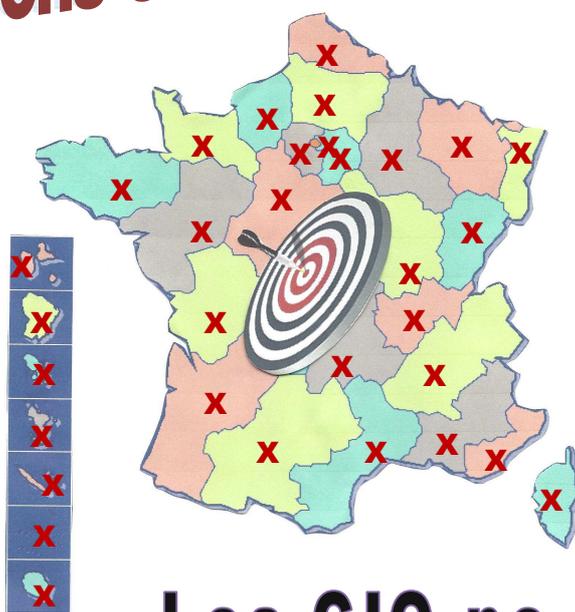
NON A LA FERMETURE DU TIERS DES CIO !

360 CIO sur les 524 existants : c'est le nombre de CIO que le MEN s'engage à conserver en cas de désengagement des conseils départementaux.

Sans aucune concertation, la carte cible a été définie et communiquée aux recteurs. Elle se traduit par un nombre important de fermetures.

50 CIO ont déjà été fermés : les personnels sont informés au dernier moment, malmenés et mis dans des conditions d'exercice insupportables !

Stoppons cette chasse aux CIO



L'Etat doit conserver

tout son réseau de CIO

Les CIO ne sont pas

solubles dans le SPRO

**Le 20 mars, participez au
rassemblement des académies !**



Au FIAP (30 rue Cabanis Paris 14ème)
Venez porter témoignage de vos conditions de travail

Exigeons ensemble le maintien de tous les CIO !



**Défendons le service public d'orientation
de l'Education nationale
Exigeons le maintien de tous nos CIO !**

Le réseau des Centres d'information et d'orientation de l'Education nationale est le premier service public de proximité pour l'information et le conseil sur la scolarité et l'orientation de tous les jeunes et de leur famille.

Déjà plus de 50 CIO ont été fermés au prétexte de contraintes financières. Les conséquences ont été dramatiques pour les élèves et les parents qui doivent parcourir parfois plus de 50 kms pour trouver un CIO, mais aussi pour les personnels entassés dans des locaux inadaptés et éloignés des établissements scolaires.

Historiquement la moitié des CIO dépendaient des Conseils généraux. Aujourd'hui ceux-ci se désengagent massivement alors que les CIO assurent des missions essentielles pour les jeunes en situation de handicap, les jeunes allophones et les élèves de collège. L'Etat doit reprendre progressivement à sa charge tous les CIO financés aujourd'hui par les départements.

Un CIO est un service public gratuit, indépendant de tous lobbies et intérêts financiers. Les conseillers d'orientation-psychologues qui y exercent ont comme préoccupation la réussite et l'accès des jeunes à un diplôme reconnu. Vouloir diluer les CIO dans des « lieux uniques » financés par les régions porterait un coup supplémentaire au service public de l'Education nationale et détournerait les Co-psy de leurs missions prioritaires pour les élèves et les étudiants, en leur imposant de nouvelles tâches en direction des adultes, sans aucun moyen supplémentaire.

Les CIO ne sont pas solubles dans le service public régionalisé d'orientation !

Les Co-psy ont déjà des effectifs démesurés et doivent continuer à assurer leurs missions au plus près des élèves et des familles.

Le Ministère envisage de fermer 170 CIO sur les 524 qui existent actuellement, soit le tiers de tout le réseau ! Le MEN doit fixer un plan de reprise progressive de tous les CIO.

Soutenez l'action des Co-psy et DCIO. Signez la pétition !

